

Les rentiers : chronique d'un retour amorcé

3 décembre 2010



Dans une société où le rapport à l'emploi – à des degrés variables selon les secteurs et les niveaux de qualification – devient plus instable, la question de l'épargne et du patrimoine est déterminante. Dans une [étude récente](#), l'Insee a présenté un tableau des pratiques françaises à cet égard. Instructif, le rapport souligne que les Français jouent la sécurité. Finis les placements risqués ! En période de crise, on joue la carte des biens immobiliers, des livrets, des plans épargne-retraite et de l'assurance-vie. On apprend ainsi notamment qu'un cinquième des ménages détiennent des valeurs mobilières en 2010, contre un quart en 2004 et que le nombre de ménages possédant une assurance-vie ou une assurance décès volontaire est en augmentation : 41,8 % en possèdent au moins une en 2010, contre 35,3 % en 2004. Cette étude, qui montre aussi qu'une part croissante de la population dispose de produits financiers et immobiliers (92 % des ménages pour les premiers et 62 % pour les seconds), ne rend toutefois pas compte des inégalités qui persistent dans ce domaine, ni ne souligne le rôle majeur qu'elles joueront, entre héritages et donations, dans la production d'inégalités plus fortes encore dans les années à venir.

Les inégalités salariales restent certes préoccupantes : en France par exemple, sans tenir compte des avantages en nature, des primes, des stock options, l'échelle des salaires bruts est en effet déjà de 1 à 10 (1 400 euros environ pour un ouvrier non qualifié et 14 000 euros pour un cadre supérieur dans le secteur financier). Et ces chiffres ne reflètent qu'une partie du

problème. Par le jeu des moyennes, ils dissimulent d'abord la très forte augmentation des hauts salaires entre 1996 et 2006 (+ 28% pour les 0.1% salariés les mieux rémunérés, alors que 90 % des salariés, sur la même période, ont dû se contenter d'une augmentation de 6,2%). Ces chiffres surtout ne prennent pas en compte la situation de celles et ceux qui ne perçoivent pas de salaires (ou très irrégulièrement), ou qui ne reçoivent que des fragments de salaire sur fond d'emploi en miettes (de ce point de vue, les femmes subissent, on le sait, des injustices profondes).

Dans des sociétés telles que les nôtres, ces inégalités jouent un rôle important dans la reproduction des inégalités de condition. On aurait tort pour autant d'en rester là. De fait, le travail et son salaire ne sont pas les seuls facteurs de différenciation sociale. Il faudrait encore se rappeler qu'il existe une autre manière de devenir riche : l'héritage, anticipé ou à terme.

Dans les sociétés d'Ancien régime et encore au XIXe siècle, c'est ainsi que l'on devenait riches. Au XXe siècle, la tendance s'est inversée et la baisse des inégalités de patrimoine a effectivement entraîné une baisse des inégalités. Comme les travaux de l'économiste Thomas Piketty l'ont montré pour la France, c'était en grande partie lié à la création de l'impôt sur le revenu et au renforcement de sa progressivité après la Seconde Guerre mondiale [1] En a résulté le sentiment que le rentier était en voie de disparition et que désormais il appartenait à chacun de tracer sa propre route, d'assumer par le travail la responsabilité de sa situation sociale, de se « faire soi-même ». L'heure était à la méritocratie !

Nous savons bien que l'égalité des chances, dans les faits, dissimule mal les déterminants sociaux et culturels de la « réussite » sociale. Mais l'injustice ne s'arrête pas là. L'héritage et la rente n'ont nullement dit leur dernier mot ! On s'y intéresse peu et c'est pourtant à ce niveau aussi que se joueront les inégalités abyssales de demain, c'est au creuset de cette injustice que se forgera la société de rentiers qui renaît sous nos yeux aveuglés. Les chiffres sont éloquentes, comme le montre une étude récente menée par Thomas Piketty [2] La part de l'héritage, par donation ou au décès, représentait environ 20 à 25 % du produit intérieur brut au début du XXe siècle. Dans les années 1920-1930, s'est amorcée une baisse, portant celle-ci dans les 1950 à 5% du PIB. Depuis, cette part de l'héritage s'est réorientée à la hausse, lentement tout d'abord, puis de manière rapide depuis trente ans, atteignant 15 % en 2008, avec un horizon, en 2050, estimé à 20-25 %. Si l'on repart de plus loin dans le temps, l'augmentation est encore plus frappante. Et si l'on prend comme point de référence, non plus le PIB, mais le revenu disponible (voir le graphique ci-dessous), nous constatons que la part de l'héritage est aujourd'hui revenue à 20 % du total, soit le niveau qui caractérisait le fonctionnement du capitalisme au tout début du XXe siècle.

L'affaire est grave, et pourtant rien ne bouge. On s'agite sur la question de l'insertion (importante), on promeut l'égalité hommes-femmes (et il faut le faire), on s'inquiète des discriminations (à juste titre), on veut promouvoir « l'égalité des chances », mais pourquoi cette cécité sur ces ressorts profonds de l'injustice sociale ? Il est en effet crucial que tous les individus d'une société donnée puissent, sur un pied d'égalité, entrer et évoluer sur le marché du travail, mais qu'est-ce que cela changera au fond si la société de ce marché du travail est profondément inégalitaire et injuste ? Comment ne pas prendre conscience que, si rien n'est fait au niveau le plus fondamental, les réussites en matière d'insertion, les progrès dans l'égalité salariale, la disparition des discriminations, la prise en compte des conditions de l'égalité des chances, resteront marginales dans les effets produits. On pourra affirmer qu'il y a une valeur éthique de l'accumulation (comme l'avait montré Max Weber dans son « *Ethique protestante et esprit du capitalisme* », voir encadré), qu'il y a aussi sans doute une moralité intrinsèque à l'acte de transmission, mais cela doit-il pour autant suspendre tout jugement critique sur les usages et la répartition de cette accumulation du capital et sur la portée et la destination de la transmission ?

On aura senti, sans qu'il soit nécessaire peut-être de prolonger l'analyse, que l'injustice sociale ici n'est pas une abstraction, ni même un risque. Elle existe, elle s'avance. Faut-il alors que nous restions indifférents au prodigieux décalage qui s'annonce ? Ce type de questions devrait nous encourager à aborder le problème des inégalités au niveau de radicalité qui est le sien. Réduire les inégalités, c'est s'attaquer aussi à cette question de l'héritage.

Patrick Savidan, président de l'Observatoire des inégalités. Auteur notamment de *Repenser l'égalité des chances*, édition poche, février 2010, édition Hachette Littératures, collection Pluriel, 325 pages. [Lire l'avant propos](#).

L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme

Dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* - 1904 pour la première édition -, Max Weber écrivait : « L'idée que l'homme a des *devoirs* à l'égard des richesses qui lui ont été confiées et auxquelles il se subordonne comme un régisseur obéissant, voire comme une »machine à acquérir« , pèse de tout son poids sur une vie qu'elle glace. Plus grandes seront les possessions, plus lourd, *si* le sentiment ascétique résiste à l'épreuve, le sentiment de responsabilité à leur égard, [Le devoir] de les conserver intactes pour la gloire de Dieu, et [même, si faire se peut] de les multiplier par un travail sans relâche. Comme tant d'éléments de l'esprit du capitalisme moderne, par certaines de ses racines, l'origine de ce style de vie remonte au Moyen Age. Mais ce n'est que dans l'éthique du protestantisme ascétique qu'il a trouvé son principe moral conséquent. Sa signification pour le développement du capitalisme est évidente. (p.208, édition Plon 1967) ». L'accumulation ne se fait peut-être plus aussi nettement pour la « gloire de Dieu », mais le pli est pris et justifié, pour d'autres usages, comportant un fort degré de légitimité aussi : « transmettre aux siens »...

© ivan kmit - Fotolia.com

[1]Piketty P., *Les hauts revenus en France au XXe siècle : Intégralités et redistributions, 1901-1998*, Paris, Grasset, 2001.

[2]Toutes ces données sont tirées d'une étude menée par Thomas Piketty, « On the Long-Run Evolution of Inheritance : France 1820-2050 », téléchargeable [ici](#)

-
- Emplacement :
 - Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-rentiers-chronique-d-un-retour-amorce>